

Évolution du marché : Tapis et revêtements de sol textiles (CN 57) — 2015–2025

Introduction

Le chapitre 57 de la nomenclature combinée couvre les tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, un ensemble de produits allant des tapis à points noués ou enroulés jusqu'aux revêtements touffetés, tissés ou en feutre. Sur la période 2015-2025, le commerce extérieur de l'Union européenne (UE) pour ce secteur a connu une transformation profonde : les importations ont bondi de près de 47 % tandis que les exportations reculaient, entraînant un basculement historique de la balance commerciale, passée d'un excédent de 474 millions d'euros en 2015 à un déficit de 387 millions d'euros en 2025. Ce rapport décrit les principales dynamiques observées, en s'appuyant exclusivement sur les données du tableau de bord du commerce de l'UE.

1. D'un excédent confortable à un déficit commercial structurel

La flambée des importations portée par les grands fournisseurs asiatiques

Les achats extra-UE de tapis et revêtements textiles ont crû de manière continue, passant de 1,31 milliard d'euros en 2015 à 1,92 milliard d'euros en 2025, soit une augmentation de 46,7 % en valeur (Commerce extérieur de l'UE — vue d'ensemble). En volume, la progression est encore plus spectaculaire (+67 %), les prix moyens à l'importation ayant baissé de 11,8 % sur la période. Les principaux bénéficiaires de cette vague importatrice sont les grands pays producteurs de tapis.

Partenaire	Valeur 2015 (M€)	Valeur 2025 (M€)	Évolution
Chine	277,0	513,5	+85,3 %
Inde	279,3	399,4	+43,0 %
Turquie	306,2	383,7	+25,3 %
Royaume-Uni	115,5	160,0	+38,5 %
Égypte	79,6	100,9	+26,7 %
Vietnam	0,2	105,3	+59 743 %
Bangladesh	10,5	21,1	+101,7 %

Source : Principaux partenaires par valeur

Cette progression a été nettement amplifiée après 2020, avec un pic de 2,02 milliards d'euros en 2022, sous l'effet combiné de la reprise post-COVID et de l'envolée des prix de certains segments.

La contraction des exportations, surtout vers le partenaire britannique

Dans le même temps, les exportations de l'UE à destination des pays tiers ont chuté de 14 % en valeur, de 1,78 milliard d'euros en 2015 à 1,53 milliard d'euros en 2025. Ce repli s'explique avant tout par l'effondrement des ventes vers le Royaume-Uni, premier client de l'UE pour ces produits, dont les achats ont reculé de 35,9 % (de 847 M€ à 543 M€). Le marché russe a également perdu plus de la moitié de sa valeur (−55,8 %) dans le sillage des sanctions. D'autres destinations ont offert des compensations partielles : la Suisse (+31,0 %), la Norvège (+23,4 %), la Turquie (+35,1 %) et le Mexique (+71,7 %), mais leur poids reste bien moins important.

Partenaire	Valeur 2015 (M€)	Valeur 2025 (M€)	Évolution
Royaume-Uni	846,8	542,7	−35,9 %
États-Unis	212,9	185,7	−12,7 %
Suisse	117,3	153,6	+31,0 %
Russie	61,5	27,2	−55,8 %
Norvège	65,4	80,8	+23,4 %
Turquie	28,5	38,6	+35,1 %
Mexique	16,8	28,8	+71,7 %

Source : Principaux partenaires par valeur

Un basculement qui s'installe dans la durée

En conséquence, l'excédent commercial de 474 millions d'euros constaté en 2015 s'est transformé en un déficit de 387 millions d'euros en 2025. Le point de basculement se situe en 2022, lorsque l'UE est devenue importatrice nette. Depuis, le déficit se maintient autour de 300-400 millions d'euros, signant une dépendance nette accrue vis-à-vis de l'approvisionnement extérieur.

2. Une recomposition profonde des chaînes d'approvisionnement

Une domination consolidée de la Chine, de l'Inde et de la Turquie

Le marché extra-européen des tapis et revêtements textiles est dominé par trois fournisseurs qui concentrent une part essentielle des importations. En 2025, la Chine, l'Inde et la Turquie cumulent près de 52 % des achats en valeur. L'indice Herfindahl-Hirschmann (HHI) des importations est resté relativement stable, passant de 1 612 en 2015 à 1 710 en 2025, ce qui indique une concentration modérée mais persistante (Concentration des flux).

La structure par produit au sein des importations confirme le poids majeur des tapis tissés (code 5702) et des tapis touffetés (5703). En 2025, ces deux catégories représentent respectivement 744 millions d'euros et 682 millions d'euros d'importations, loin devant les tapis en feutre et les autres types. Les tapis touffetés ont connu la hausse la plus dynamique (+64 % en valeur depuis 2015), tandis que les tapis à points noués (5701) ont vu leur valeur importée reculer, sous l'effet d'une déformation des prix unitaires.

L'émergence spectaculaire du Vietnam et la solidité de l'Égypte

Parmi les évolutions marquantes, l'irruption du Vietnam mérite une attention particulière. Presque inexistant dans les statistiques d'importation en 2015 (0,18 M€), ce pays est devenu le sixième fournisseur de l'UE en 2025 avec 105,3 M€. Sa part est passée d'un niveau quasi nul à 5,5 % des importations totales. Le coefficient de variation des volumes importés pour le Vietnam atteint 1,025, le plus élevé de tous les fournisseurs, soulignant la nature explosive et encore volatile de ce flux (Volatilité des flux).

L'Égypte, quant à elle, affiche une progression plus régulière (+26,7 %) et une volatilité faible (CV = 0,119), consolidant sa place de fournisseur fiable. La Turquie, avec une croissance modérée et une stabilité remarquable de ses volumes (CV = 0,101), demeure un pilier majeur de l'approvisionnement européen.

Des chocs de prix en 2022 révélateurs de tensions

L'année 2022 a été marquée par des chocs de prix significatifs sur le segment des importations. Les données détectent un événement anormal sur le prix des importations en provenance de l'Inde (hausse de 15,9 % par rapport à la tendance antérieure, avec un pic à 4 628 €/unité) et de la Chine (hausse de 35,1 % par rapport à la ligne de base) (Événements de choc détectés). Ces poussées inflationnistes ponctuelles, contemporaines des perturbations logistiques mondiales, se sont partiellement résorbées en 2023-2024, mais elles illustrent la sensibilité du marché européen aux variations de prix des grands pays producteurs asiatiques.

3. L'industrie européenne face au défi de l'autonomie et de la spécialisation

Un recul marqué de la production communautaire

La production de tapis et revêtements textiles de l'UE a fortement diminué au cours de la dernière décennie. La quantité produite est passée de 457,8 millions d'unités en 2015 à 313,5 millions en 2024, tandis que la valeur de cette production reculait de 3,21 milliards d'euros à 2,90 milliards d'euros (Production de l'UE). Cette contraction de l'offre domestique, conjuguée à la demande intérieure, explique en grande partie la montée de la dépendance aux importations. L'indicateur de dépendance nette aux importations est ainsi passé d'un niveau négatif (-18,5 % en 2015, l'UE étant alors exportatrice nette) à +5,8 % en 2024, marquant un basculement vers une position déficitaire (Dépendance nette aux importations).

L'intensité commerciale (commerce total rapporté à la production) est passée de 46,6 % en 2015 à 66,3 % en 2024, signalant une ouverture croissante du marché européen (Intensité commerciale). Dans le même temps, la propension à exporter (part des exportations dans le chiffre d'affaires) est passée de 35,8 % à 48,1 %, illustrant un effort de projection internationale de la part des producteurs européens restants.

Une spécialisation régionale forte, mais des évolutions contrastées

Au sein de l'UE, la production et les exportations sont très concentrées géographiquement. En 2025, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède affichent les indices de spécialisation (RSCA) les plus élevés pour le chapitre 57 (Spécialisation des États membres). Cependant, les trajectoires sont divergentes :

- La Belgique, qui était de loin le premier exportateur intra-UE en 2015 (704 M€), a vu ses ventes extra-UE s'effondrer de 52,6 %, pour tomber à 334 M€ en 2025, un déclin qui reflète probablement la perte de compétitivité de son rôle de plateforme d'éclatement.
- Les Pays-Bas ont maintenu leurs positions avec des exportations stables (443 M€ en 2025 contre 439 M€ en 2015), tandis que l'Allemagne reculait légèrement (-1,1 %) et que l'Italie progressait de 38,3 %.
- La Suède et le Danemark ont également renforcé leurs exportations, avec des hausses respectives de 95,6 % et 7,9 %.

La concentration des exportations par destination, mesurée par l'indice HHI, a nettement diminué, passant de 2 531 en 2015 à 1 614 en 2025. Cette baisse traduit une diversifica-

tion des débouchés, liée à la fois au repli du marché britannique et à la croissance de marchés plus modestes comme les Émirats arabes unis ou le Mexique.

Une vulnérabilité accrue face aux aléas externes

La combinaison d'une production domestique en retrait, d'une dépendance croissante aux importations en provenance d'un nombre réduit de fournisseurs asiatiques, et de la volatilité des prix rend le marché européen plus vulnérable. Les chocs de prix de 2022 sur les achats indiens et chinois, en particulier, ont mis en lumière cette exposition. De plus, les exportations vers l'Ukraine et l'Arabie saoudite ont montré des coefficients de variation élevés (0,32 et 0,75 respectivement), révélant une instabilité des flux sur certains marchés éloignés. L'UE doit donc composer avec une structure d'échanges où les gains de spécialisation à l'exportation s'accompagnent d'une moindre maîtrise des approvisionnements.

Conclusion

Le marché européen des tapis et revêtements de sol textiles a connu, entre 2015 et 2025, une mutation radicale. D'exportateur net largement excédentaire, l'UE est devenue importatrice nette, sous l'effet conjugué d'une demande intérieure soutenue par des prix à l'importation en baisse, d'une production communautaire en repli et d'une perte de compétitivité des exportations vers ses grands partenaires traditionnels (Royaume-Uni, Russie). Les sources d'approvisionnement se sont à la fois concentrées autour de la Chine, de l'Inde et de la Turquie, et diversifiées avec l'entrée en force du Vietnam. Les chocs de prix ponctuels de 2022 et la volatilité de certains flux rappellent toutefois que cette dépendance accrue expose l'UE à des risques de chaîne d'approvisionnement. La spécialisation régionale, dominée par la Belgique, les Pays-Bas et les pays nordiques, a permis de maintenir une présence exportatrice, mais le recul marqué de la production totale souligne la nécessité de surveiller l'évolution de l'autonomie stratégique dans ce secteur traditionnellement orienté vers la transformation textile.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.